

# **Règlement des Championnats Individuels Jeunes du Nord**

## **CATÉGORIES JUNIORS A PETITS POUSSINS (M&F)**

### **Règlement de la compétition**

#### **Article 1 : Organisation**

Le Comité Départemental du Jeu d'Échecs du Nord organise, du samedi 20 au lundi 22 octobre 2018, le Championnat du Nord des jeunes joueurs d'Échecs à Fourmies. L'inscription est gratuite et nécessite une licence (A ou B) obligatoire, mais tous les joueurs devront prendre une licence A s'ils se qualifient à la phase ligue.

Le Directeur du Championnat est **Renaud Toussaint**.

A l'issue de cette compétition sont attribués officiellement les 14 titres annuels de Champion du Nord.

Ce championnat est qualificatif pour les Championnats de La Ligue Hauts-de-France Nord des échecs Jeunes (sauf pour les catégories Cadets – Cadettes (U18) Juniors (U20) (F et M).

#### **Article 2 : Catégories**

Les joueurs sont répartis en 14 catégories de Juniors (U20) à Petits Poussins (U8) (mixtes et féminines). Les cadettes, cadets (U18), juniors F et Juniors M (U20) jouent dans le même tournoi.

Les titres sont décernés dans chaque catégorie.

Si dans une catégorie le nombre de joueurs ou joueuses est inférieur ou égal à 7, alors les championnats d'une même catégorie d'âge sont fusionnés.

A l'issue du tournoi, deux classements différents sont établis en fonction de la catégorie initiale d'inscription.

#### **Article 3 : Homologation appariements**

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Antalya (Turquie) en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Le premier coup illégal achevé sera sanctionné par une pénalité de 2 minutes la partie sera perdue après le deuxième coup illégal achevé.

Chaque coup illégal achevé ayant été constaté par l'arbitre à la demande du joueur lésé.

Les tournois se disputent en 7 rondes au système suisse intégral, sans protection de famille ou de club. Les appariements informatisés (programme P.A.P.I.) sont réalisés selon le règlement FIDE C04.

Le nombre de rondes pourra être réduit en fonction du nombre de participants.

Si dans un tournoi l'effectif est trop faible pour appliquer le C04, les joueurs disputent un tournoi toutes rondes selon le système Berger.

Dans ce cas, le tirage au sort des numéros d'appariement sera dirigé afin que les joueurs d'un même club se rencontrent dans les premières rondes.

#### Article 4 : Arbitrage

L'arbitre principal du Championnat est Fabrice Casier (arbitre international), assisté par Michel Barbaut (arbitre fédéral 3)

#### Article 5 : Cadences

Grandes catégories : pupilles (U12) à juniors (U20) (mixtes et féminines)

La cadence est de 40 minutes + 10 secondes par coup.

La notation est obligatoire et les parties compteront pour le classement ELO national.

Petites catégories : petits poussins (U8) à poussins (U10) (mixtes et féminines)

La cadence est de 20 minutes + 10 secondes par coup.

La notation est facultative et les parties compteront pour le classement rapide.

#### Article 6 : Classement

***Le classement est établi d'abord au nombre de points.***

L'attribution des titres de Champion et Vice Champion départementaux ainsi que pour les places qualificatives au championnat de ligue, sont établis selon le classement général.

Si plusieurs joueurs sont ex æquo, le départage se fait en utilisant dans l'ordre:

Système Suisse : 1) le Buchholz tronqué. 2) le Buchholz. 3) la performance

Toutes rondes: 1) le Sonneborn Berger. 2) le nombre de victoires 3) le Koya

#### Article 7 : Dates et Horaires

| <b>Pupilles à Juniors</b>                                                                                                                                                        | <b>Poussins et Petits Poussins</b>                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 <sup>ère</sup> journée : <b>Samedi 20 octobre 2017</b><br><br>Pointage des licences de 13 h 15 à 13 h 45<br><br>Ronde 1 de 14 h 00 à 16 h 00,<br>Ronde 2 de 16 h 15 à 18 h 15, |                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2 <sup>ème</sup> journée : <b>Dimanche 21 octobre 2017</b><br><br>Ronde 3 de 10 h 00 à 12 h 00,<br>Ronde 4 de 13 h 30 à 15 h 30,<br>Ronde 5 de 15 h 45 à 17 h 45,                | 1 <sup>ère</sup> journée : <b>Dimanche 21 octobre 2017</b><br><br>Pointage des licences de 09 h 15 à 09 h 45<br><br>Ronde 1 de 10 h 00 à 11 h 15,<br>Ronde 2 de 11 h 30 à 12 h 45.<br>Ronde 3 de 13 h 30 à 14 h 45,<br>Ronde 4 de 15 h 00 à 16 h 15, |
| 3 <sup>ème</sup> journée : <b>Lundi 22 octobre 2017</b><br><br>Ronde 6 de 10 h 00 à 12 h 00,<br>Ronde 7 de 13 h 30 à 15 h 30.                                                    | 2 <sup>ème</sup> journée : <b>Lundi 22 octobre 2017</b><br><br>Ronde 5 de 10 h 00 à 11 h 15,<br>Ronde 6 de 11 h 30 à 12 h 45.<br>Ronde 7 de 13 h 30 à 14 h 45,                                                                                       |

Les horaires précis des rondes sont affichés dans la salle ainsi qu'à la table d'arbitrage.

**La cérémonie de remise des coupes se déroulera le Lundi 22 octobre 2017 vers 16h00. Tout joueur absent à cette cérémonie renonce à sa récompense.**

## **Article 8 : Comportement des joueurs et spectateurs**

*Il est interdit :*

*1° Aux spectateurs (parents, accompagnateurs, entraîneurs, etc.) d'entrer dans la zone de jeu, sauf pour prendre des photos, si possible sans flash, pendant les 5 premières minutes des parties ;*

*2° De fumer dans les salles du tournoi et d'analyse ;*

*3° A un joueur d'analyser ou de blitzer dans la salle de jeu du tournoi;*

*4° A un joueur d'aller dans la salle d'analyse ou dans la salle informatique durant sa partie et de participer à toute discussion, lecture ou actes suspects;*

*5° A un joueur de s'entretenir d'une partie en cours avec qui que ce soit*

*6° A un joueur au trait de quitter la salle de jeu.*

*Les joueurs doivent remettre leur téléphone portable ou tout autre moyen électronique de communication à l'accompagnateur de son club, impérativement éteint.*

*Si le joueur apporte ce dernier dans la salle de jeux, la première fois, il recevra un avertissement oral et l'arbitre le mettra en garde. Si l'appareil émet un son dans la salle de jeu pendant la partie, le joueur perdra la partie.*

*Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre.*

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, vient remettre les deux feuilles de parties signées par les deux joueurs (sur lesquelles apparaît clairement le résultat sous la forme 1-0, 1/2, 0-1) à la table d'arbitrage. Les deux joueurs rangent leurs pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule.

Tout joueur se présentant **plus de 30 minutes après l'horaire de début de la ronde** sera considéré comme **forfait** et aura perdu la partie (sauf si l'arbitre en décide autrement). Ce délai de forfait est ramené à **20 minutes** pour (U10 et U8)

## **Article 9 : Commission d'appel**

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir la commission d'appel.

Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

La composition du jury d'appel sera affichée dans la salle du tournoi avant la fin de la première ronde.

## **Article 10 : Moyen de Qualification au Championnat de Ligue Hauts-de-France zone Nord Jeunes**

Dans chaque tournoi, le nombre global de places qualificatives pour le Championnat de Ligue Hauts-de-France zone Nord Jeunes mis à disposition des Comités départementaux, attribué à chaque catégorie d'âge par la Ligue Hauts-de-France des Échecs, est au maximum de 8 places.

La publication des places attribuées respectivement au Comité départemental du Nord des Échecs et au Comité départemental du Pas-de-Calais des Échecs fait l'objet de la circulaire d'attribution des places qualificatives au championnat de Ligue Hauts-de-France zone Nord Jeunes, en annexe.

#### **Article 11 : Acceptation du règlement**

L'inscription d'un compétiteur implique de sa part l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'organisateur  
**C.D.J.E. du Nord**

L'arbitre principal.  
**Fabrice CASIER**